



**PROJET SPORTIF CEP POITIERS BASKET**

## **INTRODUCTION**

Le CEP POITIERS BASKET BALL a toujours été un club formateur, fier des valeurs à la fois éducatives et sportives qu'il a, de tout temps, véhiculées au mieux. Cette réputation de club compétitif et convivial perdure et fait de cette association, un club attractif, à la fois pour les jeunes en recherche de progression et de compétition, mais aussi pour les familles qui souhaitent une ambiance rigoureuse, conviviale et accueillante.

Ces valeurs doivent perdurer et se transmettre aux générations futures, afin de pérenniser l'image du club à l'échelon territorial, départemental et régional. Ce projet sportif a pour vocation de contribuer à renforcer ces valeurs, tout en s'adaptant à un contexte changeant. Tout d'abord, en structurant la formation du joueur, il favorise son développement à un rythme adapté, contribuera à l'inclusion de tous les jeunes, y compris en situation de handicap, par la transmission des valeurs sociales et éducatives qui sont chères au club : respect des règles sociales de vie de groupe, respect des différents acteurs du sport : partenaires, arbitres, entraîneurs, bénévoles. Enfin, il encourage les liens entre tous les licenciés du club, en proposant des entraînements mixtes et des animations sportives et conviviales.

Aujourd'hui, il est important de repérer et d'identifier les éléments conduisant à écrire un projet sportif qui conserve ces valeurs tout en apportant un renouveau au club qui permette de s'adapter au contexte changeant :

- Création de la Ligue régionale Nouvelle-Aquitaine à 12 comités départementaux : modification de l'organisation des championnats,
- Tournoi qualificatif pour accéder en région,
- 1 place unique pour la Vienne en U13, U15, U17,
- Contraintes matérielles : créneaux et gymnases non expansifs,
- Contraintes humaines : nombre de licenciés croissant = besoins croissants en créneaux et en encadrants,
- Modification de la « pratique » sportive vers une consommation : Investissement des familles très hétérogène au sein d'un même groupe,
- Une majorité des licenciés souhaite progresser, s'entraîner davantage, et jouer un championnat, en 3x3 ou en 5x5,
- Une grande majorité des licenciés réclame des tournois.

A partir de ces éléments, il a été décidé d'orienter le projet sportif du CEP vers une pratique à la fois compétitive et de plaisir, qui soit organisée, structurée et rigoureuse, de manière à poursuivre la formation du joueur et permettre à tous les licenciés d'évoluer à son rythme et à son niveau.

Ce projet se décline selon plusieurs axes, mais toujours autour du joueur et de son développement :

1. Le recrutement
2. La formation du joueur
3. L'organisation des entraînements et compétitions
4. La formation des entraîneurs
5. La formation des arbitres et OTM
6. L'offre d'animation (stages, camps, tournois, etc...)

La création de la Commission Technique est à la base de la mise en œuvre et de la réussite de ce projet sportif. Cela nécessite l'implication de tous les entraîneurs du club et de dirigeants volontaires, pour l'animer, la faire vivre, et être force de propositions pour faire évoluer, mais aussi pour faire respecter les décisions, et garantir la réussite du projet sportif.

## **LE RECRUTEMENT**

Le CEP souhaite conserver deux équipes par catégorie d'âge chez les jeunes (U11-U13-U15-U17) et 2 à 3 équipes seniors. Pour chacune d'elles, le club envisage un niveau de compétition intéressant et adapté au plus grand nombre de nos licenciés, à savoir une équipe en Région (ou Inter-départ) et une équipe en division 1 du championnat départemental, pour les jeunes. En catégorie seniors, il est souhaitable de conserver une équipe fanion en Pré-Nationale et une équipe 2 en RM3, a minima.

Ce choix implique les contraintes suivantes :

- Un nombre suffisant des joueurs de ces niveaux pour évoluer dans ces compétitions,
- Un investissement sans faille des joueurs et de leurs familles,
- Une motivation suffisante,
- Une rigueur de travail à l'entraînement, de la part des joueurs et de leurs entraîneurs,
- Un comportement, hors et sur le terrain, irréprochable.

C'est pourquoi la Commission Technique sera responsable du recrutement et de la constitution des groupes, pour chaque saison :

- Par la création d'une adresse mail spécifique à la Commission Technique pour recevoir les demandes d'inscriptions,
- Par la mise en place de « journées de recrutement » par catégorie,
- par l'évaluation du groupe et des individus qui le constitue avec éventuelle remise en cause de la place de chacun à chaque saison (motivation, investissement, assiduité, comportement...).

La demande de nouvelle inscription pour entrer au CEP se fait uniquement par mail à l'adresse de la Commission technique et fait l'objet d'une instruction collective par les membres de celle-ci. Il ne sera pas pris d'inscription par message téléphonique sur le répondeur du club.

L'inscription au Cep n'est jamais garantie à long terme et pourra être réévaluée chaque saison selon l'engagement du jeune et de sa famille, et surtout de son comportement.

La phase de recrutement et de décision d'inscription ou de réinscription se déroule de mars à juin de la saison en cours pour la saison n+1.

Quantitativement, et selon les effectifs de l'année n, cela peut se traduire par :

- un recrutement plus conséquent en U9 et U11, selon les effectifs par année d'âge,
- un recrutement plus affiné en U13, avec l'aide des sélections CD86,
- un recrutement restreint en U15 (entrées au Pôle) et U17 (lien avec PB) avec 2 ou 3 joueurs maximum ayant un potentiel pour l'une de nos équipes région ou inter-départ,
- Un recrutement très restreint en seniors, au regard des effectifs et du lien avec le PB86.

Chaque année, le recrutement est réévalué en fonction des effectifs de la saison, et des ré-inscriptions prévues dans nos licenciés. L'objectif poursuivi de manière continue est d'obtenir des effectifs suffisants, en nombre et en niveau, pour deux équipes par catégories soit :

- Entre 16 et 18 joueurs U11,
- 20 joueurs en U13,
- 20 joueurs en U15,
- 20 joueurs en U17.

Un ajustement en seniors est incontournable dans la mesure où les effectifs sont soumis aux flux des étudiants post-bac, et des « retours » du PB86 (NM2 actuelle).

## **LA FORMATION DU JOUEUR**

Elle doit permettre à chaque licencié d'évoluer à son rythme et à son niveau. Ceux-ci peuvent évoluer au fil du temps et ce qui est décidé en début de saison n'est, de ce fait, pas figé. Ainsi, un jeune peut évoluer dans un groupe en début d'année et se retrouver dans un autre groupe en cours d'année selon son évolution, dans un sens et réciproquement.

Pour cela, il sera important de communiquer aux jeunes et à leurs parents, bien en amont, l'organisation sportive choisie pour les entraînements et les matches afin d'anticiper les déceptions de quitter un copain, de sortir d'un groupe, les contraintes de co-voiturage, etc...

La formation du joueur est basée sur un cahier technique détaillant le programme et les contenus attendus par catégorie et/ou par niveau, en tenant compte de l'évolution technique, physique et psychologique du joueur.

Elle s'oriente vers un apprentissage des habiletés motrices de base (coordination, courir, sauter, lancer, attraper...) chez les plus jeunes et les débutants.

Elle s'appuiera sur le perfectionnement des habiletés motrices autour de la manipulation de la balle, des enchaînements d'actions motrices, et des fondamentaux du basket (gamme des lay-up, gamme des passes, le tir, etc..) à partir des U11 et pour les initiés.

Elle encourage le perfectionnement des gestuelles du basketteur, l'agressivité offensive et l'apprentissage du jeu rapide, ainsi que le jeu sous formes réduites pour les U11, U13 et U15 initiés.

Elle favorise l'optimisation de la performance et le perfectionnement des gestuelles du basketteur, ainsi que la compréhension du jeu sous forme réduite puis à 5c5, pour les U15, U17 confirmés et seniors.

Le détail des contenus est à consulter dans le document PROJET TECHNIQUE et dans les divers outils techniques à la disposition des entraîneurs (cahiers techniques fédéraux, cahiers d'exercices, échanges avec les coaches, réunions techniques, etc..)

L'adaptation de ces programmes au projet individuel du joueur doit être prise en compte. Le joueur doit être acteur de son projet et l'entraîneur ne fait que l'accompagner dans la réussite de celui-ci, sans garantie de résultats néanmoins.

L'évolution d'un jeune joueur vers un groupe « supérieur », se fait suite à un dialogue entre entraîneurs, le jeune et sa famille, afin de lui proposer cette évolution. Le jeune reste libre d'accepter le changement de groupe.



## **L'ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS**

Afin d'optimiser la formation du joueur, individuellement et collectivement, il est important de modifier notre logique actuelle d'entraînement par catégorie.

En effet, au sein d'une même équipe, il est courant de retrouver des joueurs de niveaux différents et d'expérience variée, et dont le projet sportif n'est pas le même.

De plus, à chaque saison, et en cours de saison, le niveau de chacun évolue, ainsi que ses capacités techniques et physiques, notamment dans les catégories U13 à U17 où la transformation physique est la plus importante mais très variable d'un enfant à l'autre.

Il est donc primordial, dans le projet du joueur de continuer d'évoluer, de lui proposer des entraînements adaptés à ces paramètres.

Ainsi, le CEP propose l'organisation par « groupes de niveaux » et/ou « par « thématique » et non plus uniquement « par équipe » ou « catégorie d'âge ». Il sera également proposé des « passerelles » pour les U9 dernière année, vers les U11, les U11 vers les U13, et ce à partir de janvier de chaque année.

Ces groupes seront constitués par la Commission Technique et seront évolutifs au cours de la saison. La dénomination par couleur pourrait être choisie et permet de ne pas stigmatiser les jeunes, de les encourager plutôt à évoluer vers la couleur Rouge, couleur du CEP.

Dans l'ordre croissant de niveau, nous retrouverons le groupe jaune, le groupe orange et le groupe rouge.

Il est à noter que l'appartenance à un groupe se fait en concertation avec le joueur et sa famille et qu'elle n'est pas irréversible. Le projet du joueur peut orienter la décision de la CT.

Les joueurs du groupe ROUGE pourront s'entraîner jusqu'à 4 fois dans la semaine, dont 1 entraînement d'équipe, avec 1 ou plusieurs entraîneurs et pas toujours les mêmes.

Les joueurs du groupe ORANGE pourront s'entraîner 3 fois / semaine dont 1 séance collective en équipe, avec 1 ou plusieurs entraîneurs et pas toujours les mêmes ;

Les joueurs du groupe JAUNE pourront s'entraîner 2 fois / semaine avec 1 ou plusieurs entraîneurs.

Les U11 conservent leurs 2 séances hebdomadaires avec leurs entraîneurs avec possibilité d'intégrer le groupe orange pour certains d'entre eux à partir de janvier.

L'Ecole de Basket conserve sa séance du samedi avec ses entraîneurs. Les joueurs en dernière année qui le peuvent se verront proposer un entraînement avec les U11 le mercredi en priorité à partir de janvier.



Les U17-1, équipe mixte CEP-PB86 conserve une séance « équipe » le vendredi soir avec les entraîneurs dédiés du CEP et du PB86.

Les équipes seniors conservent leurs créneaux habituels à raison de 2 fois par semaine. Les coaches des équipes seniors doivent favoriser le dialogue et permettre les passerelles entre les équipes si besoin.

Ce travail décroché en groupes de niveaux, permet d'adapter le travail aux besoins spécifiques individuels du joueur. Mais il permet également de créer du lien entre les joueurs d'une même catégorie d'âge et du lien entre les générations. Sur deux années d'âge consécutives, les joueurs sont amenés à jouer ensemble 1 année sur 2, le lien qui se crée doit perdurer dans le temps pour favoriser les échanges et le partage lorsqu'on change d'équipe en grandissant.

Du côté de la « team coaches » il favorise les échanges, la connaissance des joueurs du club, il permet de pallier plus facilement aux absences d'un coach.

Dans les échanges, il favorise la formation de l'entraîneur en s'appuyant sur l'observation partagée, l'expérience partagée, les apports plus conséquents en termes d'exercices.

Cependant, l'ensemble des entraîneurs devra veiller à une communication minutieuse, entre eux, mais aussi avec les jeunes et leurs familles : éviter les confusions, les incompréhensions, les doubles discours.

Les coaches s'appuient toujours sur le Commission Technique avant échanges avec une famille ou un jeune au sujet d'un changement de groupe par exemple.

	DOLMEN	SABLES	Ch. PERRAULT	A d'AQUIT.
LUNDI				
17h30	GROUPE JAUNE			
18h30	GROUPE ORANGE			
19h30	GROUPE ROUGE	S4		

20h30	LOISIRS			
MARDI				
17h45	SPORT ADAPTE			
19h15	U15-2			
20h45	S2			
MERCREDI				
17h30	U11			
18h00		U13-2		
19h00	GROUPE ROUGE			
20h30	S1 – PNM			
JEUDI				
17h30	U13-1			
19h00	U17-3		U15-1	
20h30	S3			
VENDREDI				

17h30	U11			
18h00			S2	GPES ORANGE + ROUGE
19h00	U17-2			
20h30	S1 - PNM			
SAMEDI				
9h00	SPORT ADAPTE			
10h30	ECOLE DE BASKET			

### **PROPOSITION DE RÉPARTITION DES CRÉNEAUX (pour 2021/2022 et à réévaluer)**

Les contenus de séances des groupes de couleurs sont orientés vers :

- Travail en ateliers
- Les fondamentaux
- Les formes de jeu réduites
- Le tir

Le travail des séances d'équipes est plutôt orienté vers le collectif offensif et défensif.

A chaque séance, la présence de plusieurs coaches est requise pour assurer la prise en charge de groupes conséquents en nombre, et hétérogènes en âge et en niveau.

La déclinaison pourrait s'imaginer ainsi la prochaine saison :

- Lundi : Manipulation de balle + prépa physique + étirement (groupes Jaune, Orange et Rouge)

- Mercredi : Fondamentaux défensifs et 1c1 + jeu à 2 (groupe Rouge)
- Vendredi : Tir – Adresse (Groupe Orange et Rouge)

## **LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS**

La formation du joueur ne peut se dissocier d'une formation parallèle des entraîneurs du club. Cette dernière est la garantie d'une formation du joueur de qualité, d'une image positive du club, de la transmission d'un message et des valeurs du club.

Cette formation doit se baser sur des échanges réguliers des entraîneurs et techniciens du club mais aussi par des échanges avec les entraîneurs d'autres clubs.

Les entraîneurs doivent faire l'effort de se documenter, de passer sur des séances d'autres groupes pour glaner des exercices, pour s'enrichir de l'expérience des autres.

Le club du CEP s'engage à régulièrement envoyer les entraîneurs en formation :

- Formation initiale sur les diplômes fédéraux
- Formation continue sur les CQP et diplômes d'état
- Par le biais de réunions et regroupements techniques organisés en interne au club, en partenariat avec le PB86, par le Comité 86 ou par la Ligue
- Par l'encouragement à la curiosité : assister à des entraînements du PB86, piocher des idées de séances et de contenus dans les cahiers techniques fédéraux

Les entraîneurs s'engagent à :

- Honorer leur engagement dans la formation,
- Participer activement aux différents temps de formation,
- A s'engager (si possible) auprès d'une équipe, sur les deux saisons suivant l'obtention du diplôme,
- A rembourser le club s'ils abandonnent le projet.

## **LA FORMATION DES ARBITRES ET OTM**

Lorsqu'un club souhaite construire et se structurer pour confirmer sa volonté d'être un club formateur, il en découle une obligation de formation des arbitres et OTM, pour les raisons suivantes :

- L'engagement des équipes en région nécessite un nombre de points par saison. Ces points sont comptabilisés à partir du nombre d'arbitres et d'OTM licenciés au club et officiant pour celui-ci,
- Le basket est une passion qui peut aussi se vivre au travers de l'arbitrage et de la tenue des tables de marque, il est donc important de valoriser et encourager les vocations des jeunes en ce sens,
- Favoriser le passage des joueurs à ces postes lors des entraînements et sur les matches des samedis leur enseigne le respect de ces rôles.

Le Cep s'engage à encourager ses licenciés à aller vers le rôle d'officiel en leur proposant :

- Une initiation aux différents rôles lors des entraînements, par le biais des coaches,
- Une formation en interne à l'e-marque dès la catégorie U13,
- Une formation en interne à l'arbitrage,
- Une formation en interne au chronomètre,

Mais aussi :

- Une inscription aux formations Ecole d'arbitrage du Comité, dès 14/15 ans,

La Commission Technique peut participer à la mise en œuvre des actions d'arbitrage et d'OTM, coordonnées par les dirigeants officiels eux-mêmes.

## **L'OFFRE D'ANIMATION**

La vie du club et la convivialité sont des axes incontournables pour fidéliser les licenciés et leurs familles, attirer de nouveaux licenciés et volontaires, maintenir une Aura positive, créer du lien social inter-équipes, inter-générationnel.

C'est pourquoi, en dehors des compétitions habituelles, le CEP propose des animations sportives mais aussi conviviales, pour l'ensemble des licenciés et des familles.

La Commission Animation propose (liste non exhaustive)

- Une boutique de produits au logo du CEP,
- Les tournois 3x3 de l'Urban,
- Le tournoi Pape Badiane de l'Union PB86,
- Un événement autour de Noël,
- Des stages pendant les vacances scolaires, des stages par catégorie ou par niveau,
- Des tournois hors région ou département,
- Des tournois en interne,
- Un événement Galette des Rois,
- Des soirées festives régulières,
- Etc.

Pour cela il est important de mobiliser le plus de volontaires possibles en les impliquant et les responsabilisant sur des tâches organisationnelles et opérationnelles, selon leurs désirs et leurs compétences.